
Les minéraux et les métaux

Le présent document passe en revue les répercussions tant à court terme qu'à long terme de l'Accord sur le secteur des minéraux et des métaux de première fusion¹.

L'industrie canadienne des minéraux et des métaux tirera d'importants avantages de l'Accord. Certains d'entre eux se feront sentir immédiatement et d'autres surviendront entre le milieu et la fin des années 90, lorsque les effets de la libéralisation des échanges se seront étendus à l'ensemble de l'économie. L'atteinte d'un meilleur équilibre sur les marchés mondiaux des minéraux permettra également à l'industrie de profiter pleinement des avantages de cette libéralisation. L'industrie est fortement tributaire des exportations et elle sera en mesure de s'adapter à l'intensification du climat de libre-échange.

L'Accord arrive à point nommé pour l'industrie canadienne des minéraux et des métaux. Cette dernière a subi de profonds changements cycliques et structurels au cours des 15 dernières années, en particulier depuis 1981 et 1982, à la suite de l'effondrement mondial du prix de la plupart des produits de base. La faiblesse des prix des minéraux et des métaux et la gravité des pertes financières ont incité les sociétés minières du Canada et du monde entier à prendre d'importantes mesures pour retrouver le chemin de la rentabilité. Parmi ces mesures, notons la fermeture de mines et d'usines, le licenciement d'employés, l'amortissement du capital, le recours à de nouvelles méthodes d'exploitation et la rationalisation des activités. Cette adaptation, bien qu'elle ait été pénible, a permis à l'industrie canadienne des minéraux et des métaux de se hisser au rang des industries les plus concurrentielles en maintenant ses coûts de production parmi les plus bas au monde. L'industrie canadienne est maintenant bien placée pour tirer pleinement parti des perspectives commerciales que lui procure l'Accord.

¹ Bien que les statistiques fassent mention de l'uranium, les effets de l'Accord sur l'uranium sont examinés dans un autre document intitulé *L'Accord de libre-échange Canada-États-Unis et l'énergie : une appréciation*. L'industrie du charbon est étudiée dans la présente appréciation mais est également abordée dans le document susmentionné.